

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 29 janvier 2024, à compter de 19h00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de madame la mairesse Chantal Thibault, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Noël Beaulé
Yvon Charette
Luc Richard

Messieurs les conseillers Maurice Mercier, Robert Paquin et Jean-François Baril sont absents.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière est présente.

2024-01-16 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2024-01-17 Lecture et adoption du budget 2024 et le programme triennal

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter le budget 2024 et le programme triennal tel que présenté.



ORDRE DE PRÉSENTATION

1. RÉALISATIONS 2023
2. BUDGET 2024
3. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
4. COMPARATIF DES REVENUS 2022/2023
5. COMPARATIF DES DÉPENSES 2022/2023
6. SURPLUS
7. RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS
8. MISSION – VISION – VALEURS
9. PROGRAMME TRIENNAL

RÉALISATIONS 2023

- ❖ TRAVAUX DE VOIRIE :
- ❖ RECHARGEMENT
 - ❖ DÉBROUSSAILLAGE
 - ❖ NETTOYAGE DES FOSSES
 - ❖ RÉPARATION DES FISSURES SUR LE CHEMIN DU LAC -MALARTIC
 - TRAITEMENT DU TABLIER DU PONT DU CHEMIN DU LAC -MALARTIC
 - ASPHALTAGE DU CHEMIN DU LAC -MOURIER PAR LE MTMD
 - ATTRIBUTION DE 26 TERRAINS EN LOCATION AU LAC -MOURIER POUR LA CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES PAR LE MRNF
 - ❖ MISE AUX NORMES D'INSTALLATION SEPTIQUE DE 5 PROPRIÉTÉS FAISANT SUITE À L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT POUR L'ACQUITTEMENT DE LA DETTE SUR LE COMPTE DE TAXES SUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS

RÉALISATIONS 2023



SÉCURITÉ CIVILE

- INSTALLATION DE LA DALLE DE BÉTON À LA STATION D'AQUEDUC POUR RECEVOIR LE BÂTIMENT ET LA GÉNÉRATRICE EN 2024 AFIN DE FOURNIR L'EAU POTABLE EN CONTINUE ADVENANT UNE PANNE
- TOUTE LA POPULATION POURRA EN BÉNÉFICIER
- MISE À JOUR DU PLAN DE MESURES D'URGENCE

RÉALISATIONS 2023

ACTIVITÉS POUR LA POPULATION

- ❖ RANDONNÉE DU SENTIER DE LA NATURE ET ACTIVITÉ FAMILIALE (DÎNER HOT-DOG ET RALLYE)
- ❖ FÊTE PRINTANIÈRE
- ❖ MÉCHOUÏ DES POMPIERS POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE
- ❖ CAMP DE JOUR JUILLET/AOÛT
- ❖ LEVÉE DE FONDS POUR LA PETITE FERMETTE
- ❖ 5 À 7 POUR REMERCIER LES BÉNÉVOLES ET ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

BUDGET 2024

REVENUS

| | |
|---------------------------------------------------------------|--------------------|
| Taxe foncière à 0,63\$ et autres taxes sur la valeur foncière | 1 128 705\$ |
| Tarification | 874 814\$ |
| Paiement tenant lieu de taxes (terres publiques, école) | 24 780\$ |
| Autres revenus de sources locales | 436 875\$ |
| Transferts conditionnels (amélioration du réseau routier) | 110 355 \$ |
| TOTAL REVENUS | 2 575 529\$ |

DÉPENSES

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Administration générale | 804 749\$ |
| Conseil, service juridique, gestion financière et administrative, greffe, évaluation municipale, entretien et réparation et contr | ibution |
| Sécurité publique | 310 918\$ |
| Police, sécurité incendie, sécurité civile | |
| Transport | 725 038\$ |
| Voiture municipale, service professionnel et technique. Entretien et réparation, enlèvement de la neige, éclairage des rues, signalisation et | |
| transport adapté | |
| Hygiène du milieu | 307 531\$ |
| Approvisionnement, traitement d'eau potable, matières résiduelles | |
| Santé et bien-être | 6 500\$ |
| HLM et cimetière | |
| Aménagement, urbanisme et développement | 124 481\$ |
| Rémunération, service professionnel et technique, programme de revitalisation | |
| Loisirs et culture | 194 034\$ |
| Placement carrière été, loisirs, entretien et réparation, quai municipal, camping municipal, journalier, maison des jeunes et bibliothèque | |
| Frais de financement et dettes à long terme | 102 278\$ |
| Règlements d'emprunts, capital et intérêts et SIPC | |
| TOTAL DÉPENSES | 2 575 529\$ |

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- ❖ LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRÉSENTE UN BUDGET ÉQUILIBRÉ POUR L'ANNÉE 2024 D'UN MONTANT DE 2 575 529\$
- ❖ LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE EST DE 0,63\$ DU 100 \$ D'ÉVALUATION.
- ❖ CONCERNANT LES TARIFICATIONS, LES REVENUS SONT ÉGAUX AUX DÉPENSES
- ❖ LA MUNICIPALITÉ EFFECTUE LE DÉNEIGEMENT DE LA RUE AUTHIER, DE LA RUE CLOUTIER, LA RUE DES ÎLES, DE LA BAIE, DES VILLAGEOIS, DES SAPINS, DES TREMBLES ET DU SOMMET, AUX FRAIS DES PROPRIÉTAIRES QUI L'ASSUMENT À MÊME LEUR COMPTE DE TAXE
- ❖ CRÉATION D'UN POSTE CHARGÉ DE PROJETS, RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT PAR INTÉRIM

- ❖ EN 2023, LE MONTANT DU BUDGET ÉTAIT DE 2 690 521\$
- ❖ CELUI DE 2024 EST DE 2 575 529\$.
- ❖ UNE DIMINUTION DE 114 992\$
- ❖ POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET 2024, L'ÉVALUATION IMPOSABLE AU 15 SEPTEMBRE 2023, LORS DU DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE, EST DE 175 244 500\$.
- ❖ EN 2023, L'ÉVALUATION IMPOSABLE POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET ÉTAIT DE 173 282 400\$.
- ❖ UNE AUGMENTATION DE L'ÉVALUATION IMPOSABLE DE 1 962 100\$

COMPARATIF DES REVENUS 2021 À 2023

| | REVENUS | | |
|---------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| | 2021 | 2022 | 2023 |
| Taxe foncière | 939 189 \$ | 1 001 900\$ | 1 076 670\$ |
| Tarification | 770 081 \$ | 768 036\$ | 784 483\$ |
| Paiement tenant lieu de taxes (terres publiques, école) | 44 637 \$ | 19 442\$ | 19 499\$ |
| Autres revenus de sources locales | 126 275 \$ | 166 155\$ | 452 686\$ |
| Transferts conditionnels | 114 446 \$ | 106 355\$ | 106 355 \$ |
| Subvention ch. Du Lac-Malartic et Aqueduc | 188 274\$ | 134 275\$ | 134 275 \$ |
| Affectation au surplus | | 34 608\$ | 116 553 \$ |
| TOTAL REVENUS | 2 182 902 \$ | 2 230 771\$ | 2 690 521 \$ |

COMPARATIF DES DÉPENSES 2021 À 2023

| DÉPENSES | | | |
|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | 2021 | 2022 | 2023 |
| Administration générale | 594 820 \$ | 642 940 \$ | 789 997 \$ |
| Sécurité publique | 263 978 \$ | 268 506 \$ | 299 982 \$ |
| Transport | 516 414 \$ | 532 617 \$ | 791 450 \$ |
| Hygiène du milieu | 233 733 \$ | 235 661 \$ | 257 766 \$ |
| Santé et bien-être | 6 000 \$ | 7 500 \$ | 6 000 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 75 032 \$ | 101 008 \$ | 103 055 \$ |
| Loisirs et culture | 166 927 \$ | 182 266 \$ | 204 458 \$ |
| Frais de financement et dettes à long terme | 325 998 \$ | 260 273 \$ | 237 783 \$ |
| TOTAL DÉPENSES | 2 182 902 \$ | 2 230 771 \$ | 2 690 521 \$ |

HISTORIQUE DES SURPLUS DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2022

| Total des surplus au 31 décembre 2022 : 644 370\$ | |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SURPLUS non-affecté | SURPLUS affecté |
| 476 173\$ <184 608> 142 480,61\$ Un solde de 434 046\$ | 168 197\$ Incluant 25 716,39\$ SSI Un solde de 142 480,61 à transférer par résolution au surplus non affecté |

- ❖ Affectation du surplus de **34 608\$** pour équilibrer le budget 2022
- ❖ Création d'un fond de roulement de **150 000\$** en 2022
- ❖ **TOTAL DE 184 608\$**

TABLEAU EXPLICATIF DES AFFECTATIONS AU SURPLUS

- **SOLDE DE 434 046\$**
- **AFFECTATION DE 13 500\$ POUR LES ÉLECTIONS – EXIGENCE DU MAMH**
- **PLANIFICATION STRATÉGIQUE**
 - AFFECTATION DE **20 000\$** POUR DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL – NOUVELLE CONSTRUCTION
 - AFFECTATION DE **100 000\$** POUR DES NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS RÉCRÉATIFS ET DES DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES PONCTUELS SELON LES BESOINS
 - **TOTAL DES AFFECTATIONS DE 133 500\$**
 - **SOLDE DU SURPLUS 390 546\$**

TABLEAU EXPLICATIF DES AFFECTATIONS AU SURPLUS

- **SOLDE DE 390 546\$**
 - AFFECTION POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET 2023
 - 0,61\$ AFFECTION <116 553\$> SOLDE 273 993\$
 - POUR 2024 LE BUDGET EST ÉQUILIBRÉ DONC AUCUNE AFFECTATION AU SURPLUS

RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS

| # règl. | Description | Début | Fin | Montant initial |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------|-----------------|
| 03-2010 | Réfection Ch. Lac-Malartic | 9-01-2013 | 23-01-2033 | 2 500 000 \$ |
| 2022-04 | Création d'un fond de roulement pour la mise aux normes d'installations septiques | 2022 | 123 328\$ affecté | 150 000\$ |

À ce jour un montant de 26 672\$ est disponible pour la mise aux normes des installations septiques

MISSION

- RIVIÈRE-HÉVA SE PRÉSENTE COMME UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ, HARMONIEUX ET PAISIBLE. UNE OFFRE RÉCRÉOTOURISTIQUE FORTE ET ATTRAYANTE MET EN VALEUR LA PROXIMITÉ AVEC LA NATURE, ASSURANT UN SENTIMENT D'APPARTENANCE INSPIRANT ET L'ÉPANOISSEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ FIÈRE ET PROSPÈRE.

VISION

- RECONNUE POUR LE COURAGE DE SES AMBITIONS DYNAMIQUES ET INSPIRANTES, RIVIÈREHÉVA EST UN MILIEU DE VIE RASSEMBLEUR OÙ IL FAIT BON VIVRE. ENGAGÉE ET HUMAINE, NOTRE MUNICIPALITÉ SE DISTINGUE PAR SES ATOUTS NATURELS, SES ESPACES VERTS ATTRAYANTS ET SES ACTIVITÉS DE LOISIRS RÉCRÉOTOURISTIQUES DANS TOUS SES SECTEURS. TERRE D'ACCUEIL DES FAMILLES À LA RECHERCHE DE CONFORT ET DE QUIÉTUDE, RIVIÈREHÉVA BRILLE PAR LE DÉVELOPPEMENT JUDICIEUX DE SON TERRITOIRE.

VALEURS

• RESPECT

- NOUS AGISONS AVEC DROITURE ET CONSIDÉRATION. NOUS SOMMES ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE DE COMMUNICATION ACCÉSSIBLE ET ATTENTIONNÉE. NOUS VALORISONS L'OUVERTURE D'ESPRIT, LA SOUPLESSE ET L'HARMONIE DANS NOS COMPORTEMENTS ET NOS RELATIONS HUMAINES. LE RESPECT COMMENCE PAR LA CONFIANCE ET IL EST LIÉ À L'EMPATHIE, LA COMPASSION, L'INTÉGRITÉ ET L'HONNÉTETÉ.

• JUSTICE SOCIALE

- DANS LE RESPECT DES LOIS ET DE NOS RÈGLEMENTS, NOUS AGISONS AVEC ÉQUITÉ ET IMPARTIALITÉ. NOUS VALORISONS DES RELATIONS DE COLLABORATION DURABLE AVEC TOUS NOS PARTENAIRES. NOUS PRIORISONS AVEC INTÉGRITÉ LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS QUI CONTRIBUENT LE PLUS À NOS RÉUSSITES ET RICHESSES COLLECTIVES.

VALEURS

• SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

- NOUS NOUS ASSURONS D'OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ QUI RÉPONDENT LE MIEUX POSSIBLE À NOS ATTENTES ET INTÉRÊTS COMMUNS. NOUS FAISONS ÉQUIPE AVEC NOS CITOYENS AFIN DE FAVORISER LE BIENÉTRE ET LA SÉCURITÉ DE NOS MILIEUX DE VIE. NOS COMPORTEMENTS CONTRIBUENT À RENFORCER LE SENTIMENT DE FIERTÉ ET D'APPARTENANCE À NOTRE COMMUNAUTÉ.

• COMMUNICATION/ÉCOUTE

- LA COMMUNICATION EST UN PROCESSUS D'ÉCOUTE ET D'ÉMISSIONS DE MESSAGES DESTINÉS À TOUTE LA POPULATION DE NOTRE TERRITOIRE. NOUS VISONS L'AMÉLIORATION DE NOS RELATIONS, LA PROMOTION DE NOS SERVICES ET LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE NOS CITOYENNES ET CITOYENS.



Adoptée

2024-01-18

Adoption du projet de règlement 01-2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu d'adopter le projet de règlement 01-2024 déterminant le taux de la taxe foncière, la tarification, le taux d'intérêt et les dates payables pour l'année financière 2024.

Adoptée

2024-01-19

Avis de motion pour le projet de règlement 02-2024 concernant la vidange périodique des fosses septiques ou de rétention

Monsieur le conseiller Noël Beaulé donne avis de motion pour le projet de règlement 02-2024.

Adoptée

2024-01-20 Adoption du projet de règlement 02-2024 concernant la vidange périodique des fosses septiques ou de rétention

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adopter le projet de règlement 02-2024 sur la vidange périodique des fosses septiques ou de rétention.

Adoptée

Période de questions

Aucune question

2024-01-21 Levée de la séance

À 19h05 il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Greffière-trésorière

Chantal Thibault
Mairesse